

— Messaoud Souici, représentant du ministre chargé de l'habitat ;

— Hala Chenibet, représentante du ministre chargé de l'environnement et des énergies renouvelables ;

— Toumi Dahbi, représentant du ministre chargé de la recherche scientifique ;

— Messaoud Khelif, représentant du commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ;

— Chahriadh Ben Abbas, représentant du personnel de l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (A.P.R.U.E) ;

— Mohamed Réda Berrachedi, représentant du personnel de l'agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (A.P.R.U.E).

### MINISTERE DES FINANCES

**Arrêté du 12 Rabie Ethani 1446 correspondant au 15 octobre 2024 fixant le contenu et la forme des documents comptables ainsi que le compte administratif.**

— — — — —

Le ministre des finances,

Vu le décret présidentiel n° 23-119 du 23 Chaâbane 1444 correspondant au 16 mars 2023, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 24-90 du 12 Chaâbane 1445 correspondant au 22 février 2024 fixant le contenu et les modalités de mise en œuvre de la comptabilité publique, notamment son article 20 ;

#### Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 20 du décret exécutif n° 24-90 du 12 Chaâbane 1445 correspondant au 22 février 2024 susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer le contenu et la forme des documents comptables ainsi que le compte administratif.

Art. 2. — La comptabilité budgétaire des ordonnateurs est retracée dans les livres ci-après :

— le livre des recettes budgétaires ;

— le livre des engagements des dépenses ;

— le livre des ordonnancements ou mandatements ;

— le livre de délégation des crédits de paiement.

Art. 3. — Le livre des recettes budgétaires retrace de façon chronologique l'ensemble des opérations de recettes constatées, liquidées et recouvrées ainsi que les réductions ou annulations des recettes effectuées sur les ordres émis.

Le modèle du livre des recettes budgétaires est fixé en annexe 1 du présent arrêté.

Art. 4. — Le livre des engagements des dépenses a pour objet de déterminer, à tout moment, le montant des engagements pris par rapport aux autorisations d'engagement et le montant des soldes disponibles.

Le modèle du livre des engagements des dépenses est fixé en annexe 2 du présent arrêté.

Art. 5. — Le livre des ordonnancements ou mandatements retrace, à tout moment, les crédits ouverts ou délégués ainsi que les mouvements de crédits, les délégations de crédits accordées aux ordonnateurs secondaires, le montant des ordonnances ou mandats de paiement émis et les crédits disponibles.

Le modèle du livre des ordonnancements ou mandatements est fixé en annexe 3 du présent arrêté.

Art. 6. — Le livre de délégation des crédits de paiement est tenu par les ordonnateurs principaux. Ce livre fait ressortir les montants des crédits de paiement délégués aux ordonnateurs secondaires, pris par rapport aux autorisations d'engagement, ainsi que leur consommation.

Le modèle du livre de délégation des crédits de paiement est fixé en annexe 4 du présent arrêté.

Art. 7. — Le compte administratif est un document annuel qui reprend l'ensemble des opérations budgétaires exécutées par l'ordonnateur, en recettes et en dépenses.

Le modèle du compte administratif est fixé en annexe 5 du présent arrêté.

Art. 8. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 12 Rabie Ethani 1446 correspondant au 15 octobre 2024.

Laziz FAID.

ANNEXE 1  
LIVRE DES RECETTES BUDGETAIRES

Ordonnateur :  
Code ordonnateur :  
Exercice :  
Article :

Unité : en DA

N° d'Ordre	Date de constatation	Rubriques des recettes	N° de l'ordre des recettes	Débiteur	Montant des recettes constatées	Montant des réductions ou annulations	Montant des recettes constatées révisées	Montant des recettes recouvrées	Montant des restes à recouvrer	Observation
<b>TOTAL</b>										



**ANNEXE 3**  
**LIVRE DES ORDONNANCEMENTS OU MANDATEMENTS**

Ordonnateur :  
Code ordonnateur :  
Exercice :  
Code et intitulé du portefeuille de programmes :  
Code et intitulé du programme :  
Code et intitulé du sous-programme :  
Code et intitulé de l'action :  
Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :  
Nature de dépense (Titre) :  
Catégorie :

Unité : en DA

Référence ordonnance ou mandat	Date	Référence d'engagement			Crédit de paiement			Sous-catégorie	Montant ordonnance ou mandat émis	Montant cumulé des ordonnances ou mandats émis	Solde des crédits de paiement disponible	Date de paiement	Référence rejet		Observation
		N° fiche	N° visa (CB)	Date visa (CB)	Ouvert	Mouvement de crédit	Révisé						N°	Date	
<b>TOTAL</b>															

**ANNEXE 4**  
**LIVRE DE DELEGATION DES CREDITS DE PAIEMENT**

**Ordonnateur :**

**Code ordonnateur :**

**Exercice :**

**Code et intitulé du portefeuille de programmes :**

**Code et intitulé du programme :**

**Code et intitulé du sous-programme :**

**Code et intitulé de l'action :**

**Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :**

**Unité : en DA**

N°	Date	Référence de l'extrait de DPIC		Montant crédits délégués		Montant des retraites des crédits		Crédits délégués disponibles		Crédits délégués consommés		Solde disponible		Observation
		N°	Date	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
<b>TOTAL</b>														

ANNEXE 5

COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF  
AU TITRE DE L'EXERCICE ....

Compte administratif présenté à la Cour des comptes par : l'ordonnateur (Nom, prénom et fonction)

Je certifie l'exactitude des opérations budgétaires effectuées : du ..... au .....

Je confirme que les opérations portées dans ce compte sont celles qui ont été faites au profit ..... [Citer le service /structure concerné], et qu'il n'existe aucune autre opération.

Cachet, date et signature

## ANNEXE 5 (suite)

COMpte ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....  
PARTIE RECETTES

Ordonnateur :

Code ordonnateur :

Article :

Unité : en DA

Rubrique	Montant des constatations	Réduction ou annulation	Montant révisé	Montant recouvrement	Restes à recouvrer
TOTAL					



**ANNEXE 5 (suite)**  
**COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ...**  
**SITUATION DU COMPTE DE COMMERCE (N° ET INTITULE)**

Ordonnateur :  
 Code ordonnateur :  
 Code et intitulé du portefeuille de programmes :  
 Code et intitulé du programme :  
 Code et intitulé du sous-programme :  
 Code et intitulé de l'action :  
 Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :  
 Référence de la convention :

Unité : en DA

RECETTES		DEPENSES			Crédits disponibles	Taux de consommation
Nature de la recette (Provenance)	Montant	Objet de la dépense	Crédits mandatés	Crédits consommés		
<b>TOTAL</b>						



**ANNEXE 5 (suite)**  
**COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....**  
**SITUATION DU COMPTE DE PRETS ET D'AVANCES (N° ET INTITULE)**

Code et intitulé du portefeuille de programmes :  
Code et intitulé du programme :  
Responsable du programme :  
Code et intitulé du sous-programme :  
Code et intitulé de l'action :  
Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :

Unité : en DA

DEBLOCAGE											
N°	Compte de prêt	Convention/décision		Bénéficiaire	Intitulé du projet	Secteur	Montant de prêt/avance	Déblocage de l'exercice			Observation
		N°	Date					Déblocage	Montant cumulé débloqué	Montant restant à débloquer	
TOTAL											

Unité : en DA

REMBOURSEMENT													
N°	Compte de prêt	Convention		Bénéficiaire	Intitulé du projet	Secteur	Montant de prêt/avance	Remboursements de l'exercice					Observation
		N°	Date					Intérêts intercalaires	Principal	Intérêts	Date d'échéance	Date de règlement	
TOTAL													

ANNEXE 5 (suite)

COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....  
SITUATION DU COMPTE DE REGLEMENT AVEC LES GOUVERNEMENTS ETRANGERS (N° ET INTITULE)

Ordonnateur :

Code ordonnateur :

Code et intitulé du portefeuille de programmes :

Code et intitulé du programme :

Code et intitulé du sous-programme :

Code et intitulé de l'action :

Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :

Unité : en DA

Pays	Référence juridique (Convention internationale)	Opération	Bénéficiaire (Liste nominative)	Montant à payer	Observation
<b>TOTAL</b>					

## ANNEXE 5 (suite)

**COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....  
SITUATION DU COMPTE DE PARTICIPATION ET D'OBLIGATION (N° ET INTITULE)**

Ordonnateur :

Code ordonnateur :

Code et intitulé du portefeuille de programmes :

Code et intitulé du programme :

Code et intitulé du sous-programme :

Code et intitulé de l'action :

Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :

Unité : en DA

Entité économique	Titre (secteur)	Siège social		Part de participation dans le capital social	Date de souscription	Montant de participation dans le capital social			Rendements			Remboursement			Observation
		En Algérie	A l'étranger			Nombre : - Actions - Obligations	Valeur nominale	Valeur globale	Taux d'intérêt des obligations	Intérêt (Obligations)	Dividendes (Actions)	Date échéance	Date règlement	Montant	
<b>TOTAL</b>															

ANNEXE 5 (suite)

COMPTE ADMINISTRATIF AU TITRE DE L'EXERCICE ....  
SITUATION DES COMPTES D'OPERATIONS MONETAIRES (N° ET INTITULE)

Code et intitulé du portefeuille de programmes :

Code et intitulé du programme :

Responsable du programme :

Code et intitulé du sous-programme :

Code et intitulé de l'action :

Code et intitulé de la sous-action (Le cas échéant) :

Unité : en DA

NATURE D'OPÉRATION	EVALUATION	OBSERVATION
- Opérations entre l'Etat et la Banque d'Algérie (Emission de la monnaie) - Opérations entre l'Etat et les institutions monétaires internationales - Pertes et gains de change		
TOTAL		